

Le Mans - 24 août 2016

Contrôle anti-pollution renforcé : Les premiers tests débutent !

A partir du 1^{er} septembre 2016, les premiers contrôles anti-pollution renforcés seront réalisés dans les centres tests retenus par le Gouvernement dans le cadre de l'expérimentation visant à renforcer le contrôle des émissions polluantes des véhicules légers essence et diesel (Loi relative à la Transition Energétique (LTE) pour la Croissance Verte).

Ils dureront jusqu'au 1^{er} mars 2017 et seront destinés à tester l'ensemble des équipements disponibles sur le marché, à définir les méthodes de contrôle adaptées et les valeurs de référence qui seront ensuite retenues par le Ministre pour s'imposer à tous au 1^{er} janvier 2019.

Visitez un des centres tests

Le Groupe SGS, à travers son réseau Sécuritest s'engage largement dans cette phase expérimentale puisqu'il représente à lui seul près de la moitié des centres pilotes et qu'il fournira au moins 13.000 mesures sur les 24.000 attendues.

L'été a été mis à profit pour rendre les 7 centres pilotes Sécuritest opérationnels. 12 des 22 équipements, en provenance de 5 fabricants différents, définis par l'arrêté du 22 juin dernier ont été installés. La totalité des contrôleurs de ces centres, soit 25 collaborateurs, a également suivi une formation spécifique.

A compter du 1^{er} septembre, tous les véhicules qui se présenteront dans les centres pilotes Sécuritest passeront donc un contrôle anti-pollution renforcé, gratuit durant cette phase expérimentale. Il est bien sûr sans conséquence sur le contrôle technique réglementaire réalisé.

Nous vous proposons de visiter l'un de ces centres pilotes Sécuritest (basés dans le 34, 37, 53, 72, 78, 80) et d'assister à un contrôle anti-pollution renforcé pour découvrir les nouveaux équipements et les méthodes envisagées - à compter du 25/08/16 (sur rendez-vous à convenir)

=> Contacter : Sylvie Le Roux - 06 28 69 05 24 - sylvie.leroux@pressentiel.fr

Cinq gaz seront contrôlés, dont les NOx (Oxydes d'Azote). Une première en Europe ! La France endosse donc la responsabilité d'orienter les choix technologiques pour la mesure des NOx lors du contrôle technique pour tous nos voisins européens. D'où l'enjeu de cette phase de tests...

Plus précisément :

- Pour les véhicules essence, qui subissaient déjà le contrôle des 4 gaz (monoxyde de carbone, hydrocarbures imbrûlés, dioxyde de carbone et oxygène), les NOx et les particules seront désormais vérifiés ;
- Les voitures diesel, dont on mesurait déjà l'opacité, subiront désormais le contrôle des 5 gaz.

Un coût non négligeable...

Selon les résultats de l'expérimentation et les équipements définis, l'investissement pour chaque centre de contrôle technique en France pourrait s'élever entre 2.000 et 35.000 euros.

Guy Morvan, Directeur technique des réseaux Sécuritest et Auto Sécurité prévient « *Dans une profession où les taux de marge sont déjà réduits, 35.000 euros représente deux mois de chiffre d'affaires pour un centre de contrôle technique moyen. Il faudra donc veiller à trouver le bon arbitrage entre l'efficacité des contrôles et le financement de l'opération* » .

Contact presse : Sylvie Le Roux - 06 28 69 05 24 - sylvie.leroux@pressentiel.fr

A propos d'Auto Sécurité : Premier né sur le marché du contrôle technique automobile, le réseau AUTO SECURITE compte aujourd'hui 930 centres sur l'ensemble du territoire et les DOM. En 2015, 1.780 contrôleurs ont réalisé près de 3.641.000 contrôles obligatoires. www.autosecurite.com

A propos de Sécuritest : SECURITEST assure aux automobilistes un service de proximité et de grande qualité grâce à ses 2.055 contrôleurs agréés répartis dans 1039 centres de contrôle. En 2015, le réseau SECURITEST a réalisé plus de 4.260.000 contrôles obligatoires. www.securitest.fr

A propos de SGS : SGS est le leader mondial de l'inspection, du contrôle, de l'analyse et de la certification. Reconnue comme la référence mondiale en termes de qualité et d'intégrité, SGS emploie plus de 85 000 collaborateurs, et exploite un réseau de plus de 1800 bureaux et laboratoires à travers le monde. En France, SGS est le n°1 du contrôle technique, avec près de 32 % de part de marché et 2000 centres de contrôle sous les marques SECURITEST ET AUTO SECURITE. www.ssgsgroup.fr